Projet Pédagogique

Accueil Périscolaire Elémentaire Maurice Genevoix

2025 - 2026

Ecole élémentaire Maurice Genevoix

209 rue Maurice Genevoix

45110 Châteauneuf-sur-Loire

02.38.58.92.53

I. Présentation de la ville de Châteauneuf-sur-Loire

Châteauneuf-sur-Loire est la ville centre de la Communauté de communes des loges (CCL). Composée d'une population de plus de 8400 habitants et d'un centre-ville attractif, celle-ci propose divers établissements et activités de loisirs.

Pour ce qui est de l'éducation, les enfants ont à leur disposition :

- 2 écoles primaires publiques (maternelle et élémentaire)
- Une école primaire privé (maternelle et élémentaire)
- Un centre de loisirs Marcel Dupuis
- Un collège
- Un stade communal
- Une bibliothèque

Pour sa population sportive, la ville met à disposition :

- Un complexe sportif
- Une piscine municipale
- Un dojo
- Un complexe de tennis et de boxe
- Un terrain de VTT

Enfin, pour son côté culturel la ville propose :

- Une salle culturelle de spectacle à l'Espace Florian
- Une école de musique
- Un musée de la Marine
- Un camping municipal

II. Présentation de l'Accueil Périscolaire (APS)

a) Les locaux

Comme énoncé précédemment, la ville possède 3 groupes scolaires :

→ L'école élémentaire et maternelle Maurice Genevoix

→ L'école élémentaire et maternelle du Morvant

→ L'école privée Saint-Joseph

Concernant les écoles du Morvant et de Maurice Genevoix, les accueils périscolaires sont implantés dans leurs locaux. Pour l'accueil préscolaire de l'élémentaire Maurice Genevoix, les animateurs ont à disposition plusieurs salles :

- La salle polyvalente
- La salle d'animation
- La bibliothèque
- La salle de restauration

Ainsi que la cour extérieure avec ses différentes structures (préau, terrain de jeux, chariots remplit de matériels).

b) Le fonctionnement

Voici les différents horaires des temps d'accueils :

7h30 à 8h30 → Accueil périscolaire du matin

8h30 à 11h30 → Classes

11h30 à 13h30 → Pause Méridienne

Le repas se divise en 3 services :

- ≥ 1er service – classes de CE1 / CE2 (C, E, G, K, M)
- ≥ 2ème service – classes de CP (B, D, G)
- ≥ 3ème service – classes de CM1 / CM2 (I, J, L, M)

13h30 à 16h30 → Classes

16h30 à 17h00 → Goûter

17h00 à 18h45 → Accueil périscolaire du soir

Pour être plus précis sur la pause méridienne, voici ces horaires et le déroulement de chaque service :

Lors de la sonnerie, les animateurs se dispersent pour aller chercher les enfants dans leurs classes et faire l'appel. Pour la suite, chaque service fonctionne différemment.

- Le premier service est composé des classes de Mme LANGE (CE1 C), Mme LE GOFF (CE2 E), Mme MARCHESSEAU (CE1 G), Mr BIET (CE1/CE2 K) et Mme KINGLER (CE2 M).

  Il passe à la cantine de 11h30 à 12h20 au plus tard. De 12h20 à 13h20, il s'agit du temps d'activités. Avant la mise en activité, un petit temps de cours libre est proposé puis une réunion est organisée pour expliquer les différentes activités et le thème choisit.

- Le second service est composé des classes de Mme FAUCONNIER (CP B), Mme GANGLOFF (CP D) et Mme MARCHESSEAU (CP G).

  Il passe à la cantine de 12h15 à 13h. Leur temps d'activité est alors de 11h30 à 12h15. Le déroulement est le même, une réunion est organisée pour permettre aux enfants d'exprimer leurs envies. Ensuite, les animateurs réfléchissent à des activités pouvant correspondre aux thèmes. Lors du temps des activités, ils expliquent le thème abordé et les activités qu'ils vont être proposées. Après 13h, les enfants sont en cours libre.

- Le troisième service est composé des classes de Mme PAULMIER (CM2 I), Mme RIGAUD (CM2 J), Mme ASFIR (CM1 L) et Mme KLINGLER (CM1 M).

  Ce service partage les locaux avec le second, une planification des salles est mise en place. Les enfants peuvent cependant être mélangés suivant les activités proposées.

  La cantine est de 12h30 à 13h15. Le temps d'activité est alors de 11h30 à 12h30. De même que les autres groupe une réunion est organisé pour faire le vote des différents thèmes, et des activités qu'ils souhaiteraient faire. Par la suite, les animateurs proposent des temps pour réaliser les activités au fur et à mesure.

Tous les temps d'accueils doivent se réserver sur le portail famille. **Sans réservation, une majoration de 30%** est alors appliquée. Pour la pause méridienne, il s'agit d'un tarif unique. Seule une différence peut se faire entre les habitants vivant dans la commune et les habitants hors communes. En contrepartie, les accueils du matin et du soir fonctionnent au quotient familial pour les habitants de la commune. Les habitants hors commune ont un tarif unique. Celui-ci peut également varier suivant le nombre de demi-heure auquel l'enfant est pris en charge.

Afin que chaque enfant soit accueilli dans les meilleures conditions possibles, l'école veille à l'inclusion des personnes en situation de handicap, et ce de différentes façons.

D'un point de vue logistique, des accès PMR ont été installés et organisés de sorte que tous les lieux intérieurs et extérieurs soient facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans une perspective éducative, tous les enfants sont inclus lors des activités périscolaires. Les activités organisées sont adaptées à chaque groupe et à chaque enfant qui le compose. Ainsi, quelles que soit les spécificités de l'enfant, celles-ci sont prises en compte dans l'installation et le déroulement des activités.

La surveillance des enfants est également un point important pour l'animateur périscolaire. Ainsi, le profil des enfants pourra influencer le nombre d'animateur placé sur chaque pôle afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Pour veiller au bien-être des enfants ayant des particularités sociales, ainsi qu'au bien-être de leurs camarades, les enfants pourront être sensibilisés par les animateurs pour aider à comprendre au mieux celles et ceux qui les entoure, dans une perspective de vivre ensemble.

Dans les cas les plus particuliers, des professionnels (ATSEM, AESH, ...) pourront également être mis à profit, tant par leur présence que par leurs connaissances.

Des outils adaptés pourront aussi être mis en place pour faciliter le bon déroulement de ces temps périscolaires (carnet de points, boîte à cris, ...).

c) L'équipe pédagogique

APS matin →

Carole MOREAU – *B.A.F.A.*

Zoé JOBIDON – *B.P.J.E.P.S. Loisirs Tout Publics*

Séverine MACHARD – *B.A.F.A. / C.A.P. Petite Enfance*

PM →

Nelly SIMON – *B.E.A.T.E.P./ B.A.F.A. / S.S.T.*

Carole MOREAU – *B.A.F.A.*

Morgan BENARD – *non diplômé de l'animation*

Anysia PUJOL – *B.A.F.A.*

Laurie MENENDEZ – B.A.F.A / *B.A.F.D en cours*

Lisa VARIN – *B.A.F.A.*

Séverine MACHARD – *B.A.F.A. / C.A.P. Petite Enfance*

Zoé JOBIDON – *B.P.J.E.P.S. Loisirs Tout Publics*

Pascale PTAK (1h) – *A.T.S.E.M. du dispositif U.L.I.S.*

APS soir →

Séverine MACHARD – *B.A.F.A. / C.A.P Petite Enfance*

Morgan BENARD – *non diplômé de l'animation*

Carole MOREAU – *B.A.F.A.*

Zoé JOBIDON – *B.P.J.E.P.S. Loisirs Tout Publics*

Kyllian PICHON – *non diplômé de l'animation*

d) Les objectifs

- **Créer un lieu d'accueil dans lequel les enfants se sentent bien**
  - Différentes activités proposées (dessins, jeux de société, lecture, jeux de construction ...)
  - Mise en place de projet d'animation en partenariat avec les enfants

- **Favoriser l'autonomie des enfants**
  - Se servir lors des pauses méridiennes tout en faisant attention à la quantité / débarrasser sa table et mettre la vaisselle au bout de celle-ci
  - Capitaine et adjoint de table
  - Le choix de faire ou non les activités proposer

Un accompagnement quotidien des animateurs sur les différents temps d'animations.

- **Respecter les règles mises en place par l'école en partenariat avec l'équipe d'animation**
  - Des affiches mises en place permettant aux enfants de les consulter
  - Des discussions avec les enfants en cas de débordement

- **Assurer la sécurité physique, morale et affectives des enfants**
  - Des animateurs disponibles et à l'écoute des besoins des enfants individuels
  - Des règles de vie claires et communes à tous
  - Des affiches adaptés offrant des repères temporels aux enfants
  - Travail en partenariat avec l'équipe enseignante et le personnel de service

- **Bâtir une bonne relation avec les familles**
  - Favoriser le contact grâce à un animateur responsable lors de l'accueil et le départ des enfants. Un roulement est mis en place pour permettre aux familles de connaître l'équipe.
  - Faciliter la transmission d'information des enseignants ou des animateurs lors des temps passés

III. La mise en place de projet d'animation

a) Déroulement

Avec les animateurs nous avons mis en place un roulement sur le temps de la pause méridienne. 3 fois dans l'année, les groupes d'animateurs changent sur les différents services. De ce fait, différents projets d'animations sont mis en place en partenariat avec les enfants et leurs envies. Des activités manuelles peuvent être mise en place ainsi que des jeux collectifs et sportifs.

b) L'évaluation du projet

Lors de la rentrée, des réunions sont programmées pour faire le bilan des différentes activités proposées. En équipe, les animateurs discutent des potentiels problèmes rencontrer. Que ce soit au sein de l'équipe, la mise en place des activités où lors du déroulement de celles-ci. Des conseils et solutions sont alors échanger.